



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le 13 MARS 2015

REÇU LE
18 MARS 2015

288

Madame la Maire,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur le projet de la société française Donges Metz (SFDM) qui exploite à Cerny dans l'Essonne un dépôt de produits pétroliers. Ce dépôt, classé « Seveso seuil haut », est soumis à autorisation avec servitudes.

Dans le cadre d'un projet d'extension du site, il était prévu la création de quais de chargement de camions supplémentaires.

Ce projet a suscité, depuis 2009, la réaction des riverains et des élus locaux en raison de l'augmentation importante de trafic de marchandises dangereuses qu'elle pouvait engendrer (environ 170 allers/retours de camions par jour). Une délégation d'élus a d'ailleurs été reçue par le cabinet de la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en 2013, pour aborder ce sujet.

Ce site étant exploité conjointement avec le service des essences des armées, l'instruction de cette extension relève du Contrôle général des armées (CGA), au ministère de la Défense. Un premier dossier de demande d'autorisation a été déposé en 2010. Celui-ci a été déclaré recevable par le CGA, mais a fait l'objet d'un avis défavorable de la part de l'Autorité environnementale. La procédure a été stoppée à la suite de cet avis, dans l'attente du dépôt d'un nouveau dossier de la part de l'exploitant.

En janvier 2013, l'exploitant a déposé des compléments à son dossier initial.

Le CGA a donné un avis réservé au préfet sur ces compléments, estimant qu'ils ne permettent pas de lever les remarques formulées par l'Autorité environnementale, et a demandé à l'exploitant de se positionner sur le devenir de sa demande, qui, compte tenu de ces éléments, a décidé, en juillet 2014, de retirer son projet.

Madame Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny
Hôtel de ville
91590 CERNY

Le projet n'est donc plus d'actualité.

Toutefois, si un nouveau dossier était déposé, les services du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie ne manqueront pas d'attirer à nouveau l'attention sur la problématique du transport. Le dossier devra permettre d'identifier les mesures alternatives qui pourraient être mises en œuvre en justifiant leur coût ainsi que les mesures compensatoires prévues. La recherche d'itinéraires alternatifs devrait également être étudiée.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Ségolène ROYAL

Copie : M. le Préfet de l'Essonne, Conseil Général des Armées